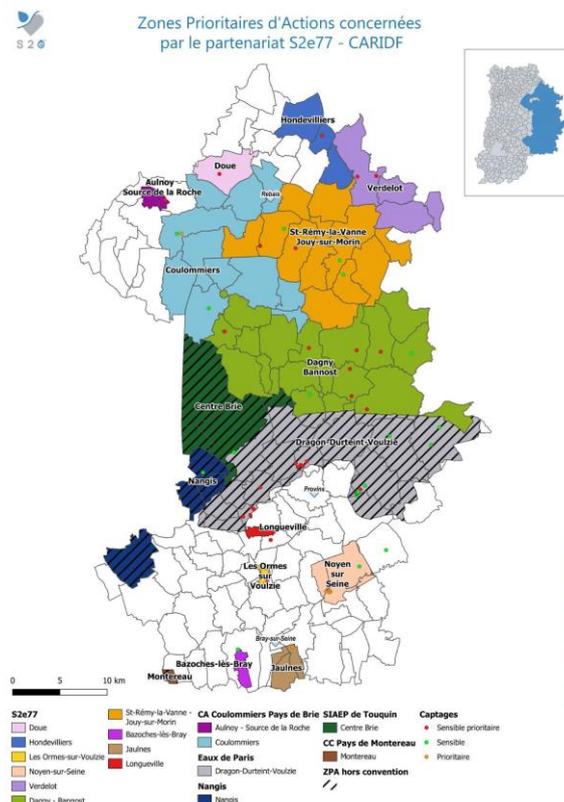


Contrat de protection de la ressource : bilan 2023

Depuis maintenant 4 ans, le [Contrat de Territoire Eau et Climat \(CTEC\)](#) permet au S2e77 de protéger sa ressource en eau. Comme chaque année, les partenaires de ce contrat se sont retrouvés pour réaliser le bilan annuel des actions sur le territoire.

Étudions notre ressource

Cette année 2023 aura permis de progresser sur les **études hydrogéologiques** des sources, puits et forages du S2e77. Des démarches de protection ont été mises en place sur l'ensemble des captages sensibles et prioritaires du périmètre syndical. La délimitation d'une **Aire d'Alimentation de Captage (AAC)** se passe en plusieurs étapes : I) étude de sa vulnérabilité, II) diagnostic des pressions agricoles et non agricoles, III) élaboration du programme d'action et animation du programme. Actuellement **un total de 27 AAC se trouvent sur le territoire**, dont 17 portées par le S2e77. Trois AAC sont portées par la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie avec l'animation réalisée par le S2e77. Les sept restantes appartiennent à d'autres maîtres d'œuvre extérieurs au S2e77. Toutes les AAC définies sont consultables sur le site aires-captages.fr.



Des **Zones Prioritaires d'Actions (ZPA)** peuvent être délimitées sur ces AAC, avec des plans d'actions associés comme indiqué sur la carte ci-dessus. En Bassée Montois, trois nouvelles ZPA débutent en 2024 : Bazoches-lès-Bray, Jaulnes et Longueville. Les plans d'actions associés permettront de protéger les captages concernés vis-à-vis des pollutions diffuses. Les captages d'Hermé et Villiers-sur-Seine sont encore à l'étape de diagnostic des pressions avant de mettre en place des actions. Actuellement, il existe 16 ZPA sur notre territoire dont 12 gérées par le S2e77. Ces 12 zones représentent 565 exploitations et 57 826 ha de surface agricole.

Pour résumer, sur notre territoire :

- 27 AAC dont 17 portées par le S2e77
- 16 ZPA dont 12 portées par le S2e77

Par ailleurs, un [bilan des molécules](#) précis a vu le jour cette année. Il permet de bien connaître l'état de nos nappes phréatiques sur tous les captages du S2e77. L'association AQUI'Brie poursuit également la compilation de données sur les captages à enjeu fort. Vous trouverez cette synthèse dans la [docuthèque](#) du site internet du S2e77. Elle permet de **résumer les analyses d'eau souterraines** des dix dernières années afin de suivre les évolutions de la qualité des eaux.

Avancement des plans d'actions

La Chambre d'Agriculture de la Région Île-de-France (CARIDF) intervient sur le territoire du S2e77 en tant que prestataire pour le volet agricole. Comme chaque année, il a été mis en place conjointement de nombreuses actions sur le terrain permettant de sensibiliser en 2023 un total de **61 exploitations sur l'ensemble de nos ZPA**. Cela représente **11 % des exploitants agricoles et 15 % de la surface de ces zones**. Chaque animation a été réfléchi pour le territoire et mutualisée entre les ZPA pour toucher le plus d'exploitants possibles. Des réunions hydrogéologiques et le suivi de réseau de drainage d'Hondevilliers ont aussi été réalisés avec AQUI'Brie.

La poursuite de quatre réseaux azote permet de comprendre le fonctionnement des nitrates dans les sols et les nappes phréatiques. La diffusion de ces résultats est appréciée car elle permet aux exploitants d'adapter leurs plans d'épandage. En 2023, les sols ont été **lessivés** par les fortes précipitations. Bien que nos nappes se soient davantage rechargées, cela peut accroître la pression en pollution diffuse dans l'eau souterraine. La surveillance est donc accrue et le traitement de l'eau renforcé si nécessaire.

Enfin, sur le dernier bilan réalisé avec le département, **96 des 132 communes du S2e77 sont en Zéro-Phyto dont 39 sur 60 dans les ZPA.**



© Crédit photo : S2e77 – Conférence sur la microbiologie des sols, à Chailly-en-Brie.



© Crédit photo : S2e77 – Tour de plaine agricole de conservation, à Verdelot



© Crédit photo : S2e77 – Bilan de la protection de la ressource, à Bannost-Villegagnon.



© Crédit photo : S2e77 – Présentation du PAEC, à Augers-en-Brie

Bilan du PAEC Est 77

Un premier bilan du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Est 77 avait été dressé [ici](#). Actuellement **57 Mesures Agro Environnemental et Climatique (MAEC)** ont été contractées par les agriculteurs. Parmi celles-ci, 21 sont sur la thématique Eau, 35 sur la Biodiversité et 1 sur le Sol. Au total, c'est près de 3 800 ha de surface agricole et 12 km de haies qui sont engagées pour une durée de 5 ans. Sur l'ensemble du territoire du CTEC, 7% du territoire est engagé avec une MAEC du S2e77 depuis la création du PAEC.

En 2023, comme les années précédentes, la sensibilisation à **l'agriculture biologique (AB)** a rencontré des difficultés au vu des conditions du marché. Quelques déconversions ont eu lieu et risque de continuer. Malgré son importance pour la préservation de l'eau souterraine, l'AB n'a pas le vent en poupe. Cependant le PAEC permet de la soutenir localement, notamment avec une mesure Eau spécialement ouverte aux agriculteurs bio.

Nouvelle perspective pour la sensibilisation agricole !

Sur notre territoire, l'engagement des acteurs agricoles dans les initiatives collectives est relativement élevé par rapport à d'autres secteurs. Les agriculteurs montrent un réel investissement et un intérêt pour la préservation des ressources. Après l'échec des conseils individuels initialement prévus avec la CARIDF, il a été envisagé de réaliser de la sensibilisation via le **Conseil Stratégique Phytosanitaire**. Quelques réunions ont été réalisées mais ne seront pas poursuivies en 2024 suite à son interruption. Le S2e77 est en attente de propositions de la CARIDF pour une nouvelle forme de conseil individuel.

L'année 2023 fut aussi le théâtre de réflexion pour élaborer un programme de recherche sur la mobilisation et l'accompagnement du monde agricole pour la reconquête de la qualité de l'eau. Une **thèse** sous contrat de formation industrielle par la recherche (CIFRE) a été lancée par le S2e77 en partenariat avec INRAE pour une durée de 3 ans. Cette **Recherche-Action** permettra de mieux comprendre les facteurs de mobilisation des agriculteurs. Elle permettra aussi de tester avec des groupes pilotes une nouvelle façon de travailler ensemble pour la qualité de l'eau tout en assurant la cohérence économique et sociale des exploitations du territoire.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le responsable de la protection de la ressource du S2e77 : Benoît Terrié - 0757483205 – b.terrie@s2e77.fr

N'hésitez pas également à consulter les sites de nos partenaires : [l'Agence de l'Eau Seine-Normandie](#), [le Conseil Départemental du 77](#), [Eau de Paris](#), [la Chambre d'Agriculture d'IDF](#), [la Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie](#) et [AQUI'Brie](#).